



PERMANENCES MUTATIONS INTER 2012



Texte officiel

*BO spécial
du 10 novembre 2011*

***Pendant la période de saisie des vœux,
jusqu'au mardi 6 décembre 2011 à 12h,
des permanences sont assurées :***

A la Section départementale à Trappes :
tel : 01.30.51.79.57

- jeudi 17 novembre : 9h - 17h
- mercredi 23 novembre 14h – 17h
- Jeudi 24 novembre : 9h – 17h

Supplément à l'US
n°714 novembre 2011

**Mouvement Inter
2012**

Téléchargeable sur
www.snes.edu

Au local FSU, 62 av du Pdt Wilson à Limay :
tel : 01.34.78.73.95

- mercredi 30 novembre : 14h - 17h

Au lycée Villon, Les Mureaux :

- jeudi 1er décembre de 16h30 à 18h

Au lycée Saint-Exupéry, Mantes la Jolie :

- mardi 22 novembre de 16h30 à 18h

**Section départementale
des Yvelines**

24 rue Jean Jaurès
TRAPPES 78190

Tel : 01.30.51.79.57
Fax : 01.30.51.28.66

E-mail :
snes78@versailles.snes.edu

Réunions Stagiaires

- mercredi 23 novembre
- mercredi 30 novembre

à la section académique du SNES à Arcueil
3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 Arcueil

Permanences à la Section académique (S3) :

Voir sur le site : www.versailles.snes.edu

*Dans la mesure du possible, privilégier les permanences
départementales, les permanences à la section académique étant
souvent saturées.*

*Les commissaires paritaires du Snes suivront les dossiers des
collègues. Adressez leur toutes les informations utiles.*

Syndiquez vous !